

ABDICATION

CHARLES-QUINT.

PAR M. LÉON LÉVY.

ABDICATION

DE CHARLES-QUINT.

*Déposé conformément à la Loi.*

L'ÉDITEUR.

ABDICATION  
DE  
**CHARLES-QUINT,**

PAR M. LOUIS GALLAIT.

GRAVURE DE CH. ONGHENA.

LÉGENDE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE,

Par Aug. Voisin,

Bibliothécaire de l'Université de Gand.



*Seconde Edition corrigée et augmentée.*



GAND,  
CHEZ C. ANNOOT-BRAECKMAN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

1841.



PARTE HISTORIQUE.

*Hommage*

A MON AMI

**MONSIEUR N. D'HUYVETTER,**

TRÉSORIER-DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE GAND,

*En reconnaissance des services déintéressés qu'il ne cesse de rendre*

AUX

**BEAUX-ARTS.**

*Aug. Voisin.*



---

---

## PARTIE HISTORIQUE.

Charles-Quint venait de conclure avec Henri II, roi de France, une trêve de cinq ans; il crut alors le moment favorable pour exécuter avec dignité un projet qu'il nourrissait depuis plusieurs années et qui étonna l'Europe entière. Ayant résolu de renoncer au pouvoir suprême, à un âge où tant d'autres princes s'en montrent si avides, et voulant remettre à son fils Philippe II le gouvernement de toutes ses provinces, en commençant par les Pays-Bas et la Bourgogne, il convoqua le 25 Octobre 1555 (1), les états du pays dans la grande

(1) Il est assez singulier que la date précise d'un événement aussi mémorable et aussi important que l'abdication de Charles-Quint, diffère chez presque tous les historiens d'une manière inconcevable. Voyez Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, VI, 167 et Légi, IV, 269.

Il est bien constant aujourd'hui par les pièces authentiques qu'a publiées M. Gachard dans ses *Analectes Belges*, que la convocation des états, dans leurs provinces respectives, se fit par lettres du 26 Septembre 1555; que la cérémonie de l'abdication, fixée d'abord au 14 Octobre,

salle de son palais (l'ancienne cour) à Bruxelles. Les états de chaque province envoyèrent à cette imposante cérémonie deux ou trois députés au nom des ecclésiastiques, cinq ou six au nom des nobles et autant au nom des villes : tous suffisamment autorisés et munis de leurs pouvoirs.

Cette salle était richement ornée et tapissée du côté de l'occident, vers les bailles de la cour qui occupaient l'emplacement dont on a formé la Place Royale. Contre la cheminée était dressée une estrade, haute de six à sept degrés, et recouverte d'un magnifique tapis. Sous un dais aux armes de Bourgogne (qu'on appelait le *riche dossier*) étaient trois riches fauteuils, celui du milieu pour l'empereur, celui du côté droit pour le roi Philippe II et celui du côté gauche pour la reine douairière de Hongrie. Cette estrade était si grande qu'elle s'étendait pour ainsi dire aux deux autres cheminées. Aussi y avait on placé deux bancs également recouverts de tapisseries éblouissantes : l'un à droite pour les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, l'autre à gauche pour les princes et les seigneurs les plus distingués. Plus bas sur la même estrade, étaient d'autres bancs pour les trois conseils collatéraux, les

fut définitivement remise au 25 du même mois, à cause de l'éloignement des députés de Frise, Zutphen et *autres plus lointains pays*. Godlevens, Herrera, Pallavicini et Robertson, ont donné la date réelle de l'acte de résignation du 25 Octobre.

conseils d'état, le conseil privé et celui des finances. En bas de l'estrade, en face de leurs majestés, étaient dressés des bancs non recouverts de tapis, pour les états des divers duchés et comtés, qui se placèrent tous suivant leur ordre, savoir les états de Brabant, sur le premier, ceux de Flandre, sur le second, ensuite les autres suivant leur rang.

Après qu'ils furent tous assemblés et qu'ils eurent pris place, chacun selon son ordre, vers trois heures, l'empereur entra dans la salle, par la chapelle, s'appuyant sur l'épaule du prince d'Orange. Après lui venaient le roi Phillippe II; la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas; Maximilien, roi de Bohême; Marie; son épouse; Eléonore, sœur de l'empereur, reine-douairière de France; Christine, duchesse de Lorraine, et Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, accompagnés d'une suite nombreuse et brillante de seigneurs et de chevaliers de l'ordre de la toison d'or avec leur grand collier, comme le portaient l'empereur lui-même et son fils.

A l'entrée de Charles-Quint tous les membres des états se levèrent et lorsqu'il fut parvenu à son siège et qu'il se fut assis, ils furent invités à s'asseoir<sup>(1)</sup>,

Alors après un moment d'un silence solennel, l'empe-

(1) Voyez la pièce intitulé : La forme que usoit l'empereur en faisant la cession des Pays-Bas au roy nostre sire, pag. 75 et suivantes dans les *Analectes Beligiques* de M. Gachard.

reur ordonna à Philibert de Bruxelles, connu également sous le nom de Brussellius, d'exposer à l'assemblée, en sa qualité de membre du conseil d'état et privé, les motifs qui le déterminaient à abdiquer la souveraineté des Pays-Bas. Philibert de Bruxelles s'exprima en ces termes (1)....

« Vous savez depuis longtemps en quel malheureux état  
 « d'horribles souffrances ont réduit notre souverain. Elles  
 « sont telles qu'aujourd'hui, vous tous qui êtes ici pré-  
 « sents ; vous ne sauriez le regarder sans compassion. Il  
 « n'est pas d'un âge encore à devoir se retirer des affaires,  
 « et cependant il succombe à un mal auquel les forces  
 « humaines ne sauraient résister longtemps ; mal que la  
 « médecine ne peut guérir ; mal affreux, inexorable, cruel  
 « bourreau, qui envahit le corps depuis le sommet de la  
 « tête jusqu'à la plante des pieds ; qui ne lui laisse aucune  
 « partie saine, qui contracte les nerfs par d'intolérables  
 « douleurs ; qui pénètre les os et glace la moëlle ; convertit  
 « en craie solide ces humeurs répandues dans nos jointures  
 « pour en faciliter les mouvements ; qui mutile  
 « l'homme et le prive de l'usage de ses membres, et rend

(1) Nous empruntons ici l'élégante traduction de Pontus Henterus, par M. le Président de Gerlache, *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, année 1840, vol. II, p. 404 et suiv. On sait que cet historien fut assez heureux pour se glisser parmi les seigneurs de la cour et assister à cette imposante cérémonie qu'il a retracée avec plus de charmes et de sentiment que les autres écrivains contemporains et avec une fidélité que l'on ne saurait suspecter.

« l'âme, accablée par ces tortures, inhabile à toute occu-  
 « pation sérieuse. Un Dieu juste et bon a voulu que l'em-  
 « pereur ne cessât de combattre et de souffrir jusqu'à la  
 « fin de sa vie. L'air froid et humide de ce pays aggravant  
 « sa position, il a résolu d'éprouver l'influence plus douce  
 « et plus salubre du ciel d'Espagne. Il espère avec la grâce  
 « de Dieu, pouvoir faire encore la traversée pendant cet  
 « hiver; mais, avant son départ, il veut remettre le gouver-  
 « nement des Provinces Belgiques dans les mains de son  
 « fils. »

Brussellius délie ensuite au nom de l'empereur les Belges de leur serment de fidélité et les prie de le reporter sur le fils Charles. Il les engage ensuite, dans les termes les plus persuasifs, à rester dévoués à leur religion et à entretenir la concorde et l'union entre leurs diverses provinces, afin de pouvoir toujours résister à leurs ennemis.

Cette harangue dont nous n'avons pu donner qu'un faible extrait, avait été écoutée avec un religieux silence et chacun demeura pour ainsi dire stupéfait de la grande résolution de l'empereur et des malheurs qui, dans le lointain, sous un prince moins habile en politique, semblaient menacer la patrie. Mais l'attention de l'assemblée redoubla quand Charles-Quint lui-même annonça l'intention de porter la parole.

Il se souleva péniblement, la main droite appuyée sur un bâton, et la gauche sur l'épaule du prince

d'Orange, Guillaume de Nassau, surnommé le Taciturne, prince élevé dans le cabinet de Charles, et qui devait être plus tard le plus redoutable ennemi de Philippe II. Il fit alors signe qu'il voulait parler. « Il commença d'une voix très-faible, dit M. De Gerlache; mais lorsque jetant un coup-d'œil sur sa vie passée, il vint à rappeler ses travaux, ses dangers, ses actions et ses grands dessins, il éleva le ton, son regard s'anima et sa parole retentit solennelle, comme les derniers accents d'un mourant au milieu du religieux silence de l'assemblée qui avait peine à contenir ses émotions. »

« Chers amis, dit-il, plusieurs d'entre vous doivent se  
 « souvenir que le cinq du mois de Janvier dernier, quarante  
 « ans s'étaient écoulés depuis que l'empereur Maximilien,  
 « mon aïeul paternel, m'affranchissant de sa tutelle, me  
 « rendit maître de mes droits, ici dans cette même salle, à  
 « cette même heure, lorsque je comptais à peine quinze ans.  
 « L'année suivante, le roi Ferdinand le Catholique, mon  
 « aïeul paternel, étant mort, je ceignis sa couronne, n'étant  
 « âgé que de seize ans : ma mère était vivante, et jeune  
 « encore, mais vous savez qu'elle avait l'esprit tellement  
 « frappé de la perte de son époux, qu'elle ne se trouva  
 « point capable de régir par elle-même les états de ses  
 « père et mère; et il me fallut, à dix-sept ans, traverser  
 « l'Océan pour aller prendre possession du royaume d'Es-  
 « pagne. Enfin, lorsque l'empereur Maximilien mourut,  
 « il y a de cela trente-six ans, j'en avais dix-neuf alors, j'osai  
 « briguer la couronne impériale qu'avait portée mon aïeul,

« non point par envie de dominer sur un plus grand nom-  
 « bre de pays, mais pour veiller plus efficacement au salut  
 « de l'Allemagne, de mes autres royaumes, et aussi de  
 « notre chère patrie; dans l'espoir de maintenir la paix  
 « et la concorde parmi les nations chrétiennes, et de tourner  
 « leurs forces réunies à la défense de notre sainte religion  
 « contre les Mahométans. Mais les hérésies de Martin  
 « Luther, d'une part, et les rivalités des puissances, de  
 « l'autre, ne me permirent point de mettre complètement  
 « mes projets à exécution. J'eus pourtant le bonheur,  
 « avec l'aide de Dieu, de résister à mes ennemis, et je ne  
 « négligeai rien pour atteindre le noble but que je m'étais  
 « proposé. Voilà pourquoi j'ai conclu avec différents princes  
 « tant des traités, si souvent renversés par les manœuvres  
 « d'hommes turbulents, qui me forçaient à changer mes  
 « plans, et à multiplier mes courses, pour faire tantôt  
 « la paix et tantôt la guerre.

« J'ai passé neuf fois dans la haute Allemagne, six fois en  
 « Espagne, sept fois en Italie, dix fois en Belgique, quatre  
 « fois en France, deux fois en Angleterre, deux fois en  
 « Afrique, ce qui fait en tout quarante voyages ou expé-  
 « ditions. Je ne parle point de courses de moindre impor-  
 « tance pour visiter des îles ou des provinces soumises. J'ai  
 « traversé pour accomplir celles-ci, huit fois la Méditerranée  
 « et trois fois l'Océan Hispanique, que je m'apprete à fran-  
 « chir aujourd'hui pour la dernière fois. Je passe sous silence  
 « mon voyage d'Espagne aux Pays-Bas, que me comman-  
 « daient, vous le savez, des motifs assez graves (1). Je fus

(1) Charles fait allusion à la révolte des Gantois.

(Note du traducteur.)

« obligé , à cause de mes fréquentes absences , de préposer  
 « au gouvernement de ces provinces , ma sœur Marie , ici  
 « présente. Je sais , et les différents ordres de l'état savent  
 « ainsi que moi , comment elle s'est acquittée de ses fonctions.  
 « J'ai soutenu ou entrepris bien des guerres , mais je puis  
 « dire avec vérité que je n'en ai commencé aucune , sans y  
 « être contraint ; cependant , chaque fois que je fus provo-  
 « qué , je me défendis vigoureusement. Aujourd'hui , après  
 « avoir éprouvé tant de soucis et de travaux , rien ne m'af-  
 « flige autant que de ne pouvoir vous laisser une paix as-  
 « surée , en vous faisant mes adieux..... Avant ma dernière  
 « expédition d'Allemagne , considérant le déplorable état  
 « de ma santé , je songeais déjà à me débarrasser du far-  
 « deau des affaires. Mais voyant les bouleversements qui  
 « agitaient la république chrétienne , j'ajournai mon pro-  
 « jet , d'abord parce que je ne me sentais pas encore aussi  
 « affaibli que maintenant , ensuite parce que je conservai  
 « l'espoir d'y rétablir la tranquillité , et enfin parce que je  
 « me croyais obligé de sacrifier au bien-être de mes sujets  
 « ce qui me restait de force et de vie. J'étais sur le point  
 « de toucher au but , lorsque le roi de France et quelques  
 « princes allemands , violant les traités jurés entre nous ,  
 « m'assailirent à l'improviste : ceux-ci s'attaquèrent à ma  
 « personne , et celui-la s'empara de la ville de Metz , qui  
 « était du domaine de l'empire. En l'assiégeant moi-même  
 « avec une armée nombreuse , pour tâcher de la reconqué-  
 « rir , je fus vaincu , non par l'ennemi , mais par l'inclémence  
 « de la saison : je fis du moins tout ce qui dépendait de  
 « moi pour que les Allemands fussent vengés. Je revins en  
 « Belgique ; j'enlevai Térouanne et Hesdin ; j'allai jusqu'à

« Valenciennes au devant du roi de France, qui avait en-  
 « vahi le Hainaut, et je le contraignis de se retirer plutôt  
 « en brigand qu'en guerrier. L'année précédente, ce roi  
 « ayant pris par trahison, Mariembourg, et pénétré avec son  
 « armée dans le Hainaut et l'Artois, je m'approchai de  
 « Namur et je lui offris la bataille, afin de vider noblement  
 « notre querelle et de mettre fin à la dévastation de ces pro-  
 « vinces. Mais le Français refusa le combat. Je le poursuivis  
 « jusqu'à Renty et le forçai à rentrer honteusement chez  
 « lui. Je regrettai de n'avoir pu lui infliger un plus sévère  
 « châtement; mais les événements de la guerre, vous le savez,  
 « ne dépendent pas de la volonté des rois, mais de Dieu,  
 « qui donne ou ôte la victoire à qui lui plaît. Au reste,  
 « pour reconnaître combien nous devons de grâces à la  
 « divine Providence, il suffit de nous rappeler que nous  
 « n'avons à déplorer aucun de ces grands revers qui laissent  
 « à leur suite des regrets ineffaçables; que nous pouvons  
 « nous glorifier au contraire de plus d'une victoire, dont  
 « la postérité se souviendra.... Que la paix règne entre vous!  
 « Soyez unis par des sentiments de bienveillance mutuelle;  
 « accordez à la justice et aux lois l'obéissance et le respect  
 « qui leur sont dus. Prenez garde surtout que les sectes,  
 « qui se répandent dans les pays voisins, ne viennent à pé-  
 « nétrer dans le vôtre. Si vous voyez qu'elles commencent  
 « à y pousser quelques racines, hâtez-vous de les extirper,  
 « car elles amèneraient bientôt un bouleversement général...  
 « Pour dire aussi quelques mots de moi-même, en termi-  
 « nant, je dois confesser que j'ai dû tomber dans bien des  
 « fautes, soit par ignorance dans ma jeunesse, soit par  
 « orgueil dans mon âge mûr, ou par toute autre faiblesse

« inhérente à la nature humaine. Et toutefois je déclare ici  
 « que jamais, sciemment et volontairement, je n'ai fait  
 « injure ni violence à qui que ce soit; que jamais je n'ai  
 « autorisé chez les autres semblables méfaits : si cependant  
 « cela est arrivé, je proteste que c'est à mon insu et contre  
 « mon gré : je le regrette vivement et du fond de mon âme,  
 « et je supplie les présents et les absents de vouloir bien me  
 « le pardonner (1) ! »

En prononçant ce discours, Charles-Quint se tint toujours debout, le visage tourné vers les états, et soutenu par le prince d'Orange. Après qu'il eut fini, se sentant accablé de fatigue, il se laissa tomber sur son siège et « la reine Eléonore, dit Léti (2), lui donna je ne sais quelle liqueur dans un petit vase, et l'ayant buë, il se leva de nouveau, comme la première fois. » Alors se tournant vers son fils, qui se leva et se découvrit avec beaucoup d'humilité :

« Si je ne vous laissais, lui dit-il, que par ma mort ce  
 « riche héritage que j'ai si fort accru, vous devriez quelque  
 « tribut à ma mémoire; mais lorsque je vous résigne ce que  
 « j'aurais pu conserver encore, j'ai droit d'attendre de vous  
 « la plus grande reconnaissance. Je vous en dispense cepen-  
 « dant, et je regarderai votre amour pour vos sujets et vos  
 « soins pour les rendre heureux, comme les plus fortes  
 « preuves de votre reconnaissance. C'est à vous à justifier

(1) Pontus Heuterus, traduction de M. de Gerlache.

(2) *Histoire de Charles-Quint*, IV, 280.

« la marque extraordinaire que je vous donne aujourd'hui  
 « de mon affection paternelle , et à vous montrer digne de  
 « la confiance que je mets en vous. Conservez un respect  
 « inviolable pour la religion ; maintenez la foi catholique  
 « dans sa pureté ; que les lois de votre pays vous soient  
 « sacrées ; n'attendez ni aux lois , ni aux privilèges de vos  
 « sujets ; et s'il vient un temps où vous désireriez , comme moi ,  
 « jouir de la tranquillité d'une vie privée , puissiez vous  
 « avoir un fils qui mérite par ses vertus que vous lui  
 « résigniez le sceptre avec autant de satisfaction que j'en  
 « goûte moi-même à vous le céder (1). »

Charles avait à peine fini de parler, et il embrassa étroitement son fils qui s'était jeté à ses genoux et lui avait demandé la main pour la baiser. Après avoir imploré pour lui l'assistance du ciel , en chrétien et en père , lui ayant mis la main sur la tête , il demeura quelque temps immobile , les larmes aux yeux et toute l'assemblée sentit couler ses pleurs (2). Puis ne pouvant plus maîtriser les sentiments qui l'oppressaient , sentant ses genoux se dérober sous lui , il se laissa tomber comme mourant sur son siège.

Jacques Maes , syndic d'Anvers et l'un des plus grands jurisconsultes de l'époque , répondit à l'empereur au nom des états. Quant à Philippe , il se mit

(1) Robertson , *Histoire de Charles-Quint* , VI, 163.

(2) Strada , édit. de 1651 , in-fol. I, 8.

de nouveau à genoux devant son père, et d'une voix basse et soumise, lui rendit grâce du don qu'il en recevait, puis se tournant vers les états, il prononça ce peu de paroles en français :

« Messieurs, je voudrais bien que je sçusse mieux parler  
 « le langage de ce pays, que je ne fais, afin de vous  
 « faire d'autant mieux entendre la bonne affection et fa-  
 « veur que je vous porte ; mais parce que je ne le sais  
 « si bien, comme il serait nécessaire, je m'en rapporterai  
 « à l'évêque d'Arras, qui le fera pour moi (1). »

Perrenot de Granvelle, alors évêque d'Arras, mais plus connu sous le nom célèbre de cardinal de Granvelle, dignité qu'il revêtit plus tard, prit la parole au nom du roi, et dans un discours éloquent, dit que Philippe conserverait éternellement une vive et profonde reconnaissance pour la bonté incomparable de l'empereur son père, et qu'il se conformerait exactement aux bonnes et sages instructions que ce grand prince venait de lui donner pour le bonheur de son peuple.

Enfin, Marie, gouvernante des Pays-Bas et sœur de Charles-Quint, se leva pour rendre compte de son administration et résigner, comme son frère, son pouvoir entre les mains de Philippe. Après avoir fait à

(1) Légi, VI, 284.

l'empereur , qui demeura assis , une profonde révérence , elle lui dit en se tenant debout.

« Invincible empereur , mon très-cher frère , votre Majesté a voulu , par un effet de sa bonté envers moi , que je gouvernasse ces provinces l'espace de vingt-six ans. Je dirai présentement à votre Majesté , tant pour m'acquitter de ce que je lui dois , que pour ma propre consolation , que je me suis efforcée de faire tout ce qui dépendait de moi pour le service et l'avantage de votre Majesté ; mais s'il m'est arrivé de faillir en quelque chose , je la supplie de m'excuser. »

Cette imposante cérémonie fut terminée par un nouveau discours de Jacques Maes , qui déclara à Marie que les États avaient toujours été très-contents sous son administration , et qu'ils la remerciaient très-humblement des preuves multipliées de zèle et d'effection qu'elle avait daigné leur témoigner.

---

---

## PARTIE DESCRIPTIVE.

---

Nous n'avons pas la prétention de donner ici une description complète et critique du drame imposant que M. Gallait a déroulé à nos yeux, après avoir interrogé, avec les études consciencieuses et approfondies d'un historien, les souvenirs de l'époque de Charles-Quint et de l'acte solennel d'abdication qu'il était appelé à faire revivre sur la toile. Le temps d'abord nous manque pour un semblable travail, et l'eussions-nous, nous avouons franchement que nous nous croirions au-dessous d'une tâche aussi difficile; elle exige des connaissances que nous voudrions posséder. Nous nous contenterons donc du simple rôle de narrateur, qui s'efforce de saisir ou de deviner les grandes pensées de l'artiste.

La peinture n'est pas comme l'histoire, qui raconte les faits tels qu'ils se sont succédé et nous place sous les yeux une suite d'événements. Moins heureux, le peintre ne peut fixer sur la toile qu'un seul fait et

il est de la plus grande importance, pour le succès de son œuvre, qu'il sache faire son choix avec discernement et avec goût. C'est ce qu'à parfaitement compris M. Gallait. Profitant habilement de deux lignes de l'historien Strada, que nous avons déjà cité (1), lignes qui ont échappé à tous les historiens modernes : *Il (Charles-Quint) lui posa la main sur la tête (de son fils) et demeura quelque temps immobile, les larmes aux yeux*, l'artiste a saisi le moment le plus dramatique, celui où l'empereur ayant cessé de parler, où sa voix vivement altérée ne pouvant plus rendre les émotions qu'il éprouvait, ce grand prince appelle à son secours, comme souverain et comme père, l'assistance du ciel sur la tête de son fils. Les traits de Charles-Quint sont profondément altérés, toute sa personne porte le caractère d'une vieillesse anticipée et le voilà bien tel que plusieurs écrivains l'ont dépeint « un fantôme doré. » Il n'y a rien d'exagéré dans cette figure abattue et pour ainsi dire mourante : c'est de l'histoire prise sur le fait. La triste et fidèle description de la maladie de l'empereur, faite par Philibert de Bruxelles, ne permet aucun doute à cet égard.

Déjà dès le mois de Février 1549, six ans auparavant, Marillac, ambassadeur de France à Bruxelles, écrivait à son maître : « L'empereur a l'œil abattu, la bouche pâle,

(1) Voyez ci-dessus p. 17.

le visage plus mort que vif, le col exténué, la parole faible, l'haleine courte, le dos fort courbé, et les jambes si faibles qu'à grande peine il peut aller avec un bâton de sa chambre à sa garde-robe (1). Dans toute sa correspondance, cet ambassadeur fait pressentir avec une espèce de joie la fin prochaine du vainqueur de Pavie.

Les historiens de diverses nations ont souvent recherché les causes secrètes de l'abdication de Charles-Quint. Les uns ont cru les trouver dans ses derniers revers, surtout devant Metz, les autres dans ses projets manqués de domination universelle, d'autres enfin dans des motifs religieux, où dans les craintes que lui inspirait le désir de régner de son fils Philippe. Il est plus probable de croire, ce nous semble-t-il, que le déplorable état de sa santé, et l'incapacité où il se trouvait, depuis plusieurs années, de manier la plume ou l'épée, furent les véritables causes de sa retraite.

Derrière le fauteuil de Charles, admirez la magnifique tête de son confesseur, qui les yeux baissés, et tenant son chapelet entre les mains, semble prier pour son illustre pénitent. Sans doute, il n'est pas resté étranger à la grande résolution de son empereur et il va lui prodiguer dans la retraite des consolations que celui-ci a cherché envain dans le tumulte du monde.

(1) Voyez M. De Gerlache, *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, année 1840, tome II, p. 405.

Dans l'ombre et derrière le confesseur de Charles-Quint, on remarque la belle figure historique d'André Vésale, de Bruxelles, premier médecin de l'empereur, qu'à cause de ses infirmités, il accompagnait partout. On sait que Vésale, le créateur de l'anatomie en Europe, car avant lui l'anatomie humaine méritait à peine le nom de science, mourut misérablement de faim, en 1564, dans l'île de Zante, où il avait fait naufrage, en revenant d'un pèlerinage à la terre sainte. Il avait été condamné à ce voyage par l'inquisition, comme coupable, à ce que prétendaient les envieux de sa gloire, d'avoir ouvert le corps d'un gentilhomme espagnol chez lequel la vie n'était pas complètement éteinte.

On reconnaît bien là Philippe II, au profil fidèle de sa figure froide et inflexible, courbé aux genoux de son père, dans une attitude humble, mais n'attendant que le moment de se relever pour saisir enfin ce pouvoir suprême, dont il saura faire un usage d'autant plus terrible, qu'il l'enviait déjà depuis nombre d'années. Toujours et partout espagnol, même dans la capitale de ces Pays-Bas qui vont passer dans ses mains inhabiles, il porte son costume noir, dont le peintre, avec un admirable talent, a su harmoniser les teintes avec les brillants costumes des autres principaux personnages, sans faire tache, s'il nous est permis de nous servir de cette expression d'atelier. On a paru étonné que Philippe II portât les insignes de l'ordre de la Jarretière :

mais l'on doit se rappeler que s'il est décoré de cet ordre, c'est en sa qualité de roi d'Angleterre, par sa femme.

La gouvernante des Pays-Bas, Marie, assise à la droite de Charles, porta aussi sur ses traits toutes les marques d'une vieillesse précoce, triste suite de ses malheurs comme épouse, et de ses graves préoccupations politiques pendant les vingt-six années qu'elle gouverna les Pays-Bas au milieu des guerres. Née à Bruxelles, en 1505, elle n'était donc âgée que de cinquante deux ans. Mais après avoir perdu son époux Louis, roi de Hongrie et de Bohême, tué par les Turcs à la bataille de Moliats, elle avait fait vœu d'une viduité éternelle. Elle aussi, dégoûtée de la vie politique, vient renoncer à son pouvoir, et comme son frère, elle va se retirer dans la solitude : comme lui aussi, elle ne survivra que trois ans au grand acte qu'elle vient consommer en ce jour mémorable.

Le peintre n'a pas mis moins de talent à nous représenter ce célèbre prince Guillaume d'Orange, sur l'épaule duquel s'appuie l'empereur avec peine, et qu'on a surnommé à juste titre le *Taciturne*, non point parce qu'il ne parlait guères, mais parce que, profond politique, il savait se taire à propos. Comme plusieurs autres témoins de la grande scène qui se passe, il a les yeux baissés ; mais aucune larme n'échappe de sa paupière. Connaissant le caractère de Philippe, il prévoit

les événements graves qui vont surgir dans sa patrie, après la retraite de l'empereur. Peut-être aussi le futur fondateur de la liberté hollandaise, rêve-t-il déjà aux moyens de soustraire sa patrie à la domination étrangère.

A côté du prince d'Orange, ce chevalier de la Toison d'Or, qui d'une main tient sa toque et de l'autre s'appuie sur le dossier du fauteuil que Philippe vient de laisser vide, c'est Maximilien, roi de Bohême, archiduc d'Autriche et gendre de Charles-Quint : derrière lui, c'est Emmanuel Philibert, duc de Savoie, successeur futur de Marie, dans la régence des Pays-Bas.

Eléonore d'Autriche, reine douairière de France, appuie légèrement la main gauche sur le fauteuil de sa sœur Marie, gouvernante des Pays-Bas. Sa physionomie porte l'empreinte d'une profonde émotion, et cependant elle voit sans regret son auguste frère renoncer aux soucis de la grandeur souveraine. Cette princesse, sœur aînée de Charles-Quint, née à Louvain en 1498, fut elle-même victime couronnée de la diplomatie et des intérêts politiques. Mariée en première noces à Emmanuel, roi de Portugal, dit le *Grand* et le *Fortuné*, mais prince déjà âgé, infirme, bossu et pouvant à peine se tenir sur ses jambes, elle fut, après la mort d'Emmanuel, donnée en mariage au jeune et galant François I, par la première clause du traité de Cambrai (1526), et fut loin de trouver le bonheur au milieu des fêtes de la cour de France.

Près d'elle est une autre victime de la grandeur souveraine. C'est Christine, duchesse de Lorraine, nièce de Charles-Quint, fille de sa sœur Isabelle, mariée à Christiern II, roi de Danemarck, surnommé le Néron du Nord. Pauvre princesse ! le visage pâle et amaigri, sillonné par de grosses larmes, les mains jointes, comme par un mouvement convulsif, en voyant son oncle renoncer librement au pouvoir et abdiquer au milieu des larmes de regrets de ses sujets, sa pensée se reporte sans doute sur son malheureux père, qui chassé de ses états par les Danois révoltés de sa barbarie, et ayant tenté d'y rentrer par la force des armes, fut fait prisonnier et condamné à une prison perpétuelle dans laquelle il mourût misérablement. Elle pense sans doute aussi à sa mère, qui, victime innocente des fautes de son époux, se condamna à un exil volontaire et vint finir tristement sa vie au château de Zwynaerde, près de Gand.

La princesse au port altier, au corsage de velours rouge, placée près de Christine, et Marie, épouse de Maximilien II, archiduc d'Autriche et roi de Bohême, dont nous avons déjà parlé. On sait que Marie est fille de Charles-Quint. Le type de sa physionomie, quand on l'étudie un peu, a une grande analogie avec celle de son père et surtout de Philippe II; c'est un type tout particulier, même aujourd'hui, à la maison d'Autriche, et qui consiste dans le mouvement avancé

de la partie inférieure de la figure, ce qui lui donne ce caractère de fierté et de dédain qu'on y remarque. C'est encore ce que l'artiste a connu et exprimé avec son tact exquis.

Derrière ces quatre princesses, se trouve un groupe admirable de dames de la cour, dont les expressions de tête sont de la plus exquise beauté. On remarque surtout cette charmante femme penchée nonchalamment et qui semble causer à voix basse avec un jeune cavalier (qui est le portrait du peintre) de tout autre chose que du spectacle imposant qui se passe sous leurs yeux, mais qu'ils ne voient pas : cet épisode du reste est dans la nature. C'est sur les instances de sa mère, à laquelle il porte le plus tendre attachement, que Gallait s'est décidé à se mettre lui-même en scène dans son admirable composition. Derrière lui, il a placé la figure d'un de ses amis, d'un artiste tournaisien d'un grand talent, de M. Haeghe, aujourd'hui le premier dessinateur-lithographe de l'Angleterre.

Sur le premier plan, du même côté, près de ces deux types expressifs de cardinaux, ce vieillard, vu de profil, à la tête chauve, vêtu d'une longue robe noire, et tenant un papier à la main, c'est Philibert de Bruxelles, conseiller des conseils d'état et privé, qui a fait connaître à l'assemblée les souffrances et la détermination de son auguste maître. A côté de lui, on a cru reconnaître dans ce vieux guerrier, avec sa cuirasse, et dont une

grosse larme sillonne les joues halées par le soleil du midi, le profil caractéristique et inflexible de cet implacable duc d'Albe, plus tard si redoutable aux Belges : mais il n'en est rien, et telle n'a pas été la pensée du peintre, qui s'est montré partout si fidèle à l'histoire; car ce général, auquel on ne peut refuser de grandes qualités, se trouvait alors à l'armée de l'empereur, en Italie. On eut du reste facilement pardonné à l'artiste d'introduire, par un léger anachronisme, et comme représentant de l'armée de l'empereur, ce même duc d'Albe qui était déjà venu aux Pays-Bas en 1539 et qui avait osé donner alors à Charles-Quint l'horrible conseil de raser de fond en comble la ville de Gand.

A droite du spectateur, ce prélat à la figure noble, à l'attitude méditative d'un homme qui comprend toute la portée du grand drame auquel il prend part personnellement, c'est le premier ministre de Charles-Quint, Perrenot de Granvelle, encore évêque d'Arras, dont il porte le costume : la queue de sa longue robe est soutenue par un jeune page. Il tient à la main un rouleau de papier entrouvert : car dans quelques instants il aura à répondre aux états, au nom de Philippe II, qui déclarera ne savoir parler ni le français ni le flamand.

A côté de lui, agenouillé sur la première marche de l'estrade, et paraissant absorbé dans sa douleur, ce vieillard en robe rouge qui soutient sur un coussin

la couronne et le sceptre que Charles avait portés avec tant de gloire et qui vont passer dans les mains de son fils, c'est le chancelier de l'ordre illustre de la Toison d'Or, institué à Bruges en 1451, par Philippe-le-Bon, et dont les plus grands souverains de l'Europe s'honoraient d'être membres. Si notre mémoire est fidèle, ce sont bien là les traits vénérables, c'est bien là la barbe blanche et majestueuse de ce vertueux Viglius, président du conseil privé et chancelier de la Toison d'Or. Sincèrement dévoué à sa patrie, et touché de ses malheurs sous le duc d'Albe, dont il osa courageusement braver les insolentes menaces et la tyrannie, il se retira des affaires, abreuvé de chagrin, et mourut en 1577 prévôt et dernier abbé de l'abbaye de St. Bavon, à Gand, où ses restes mortels reposent dans la cathédrale de ce nom. On doit des remerciements à l'artiste pour ne pas avoir omis dans son œuvre cette imposante figure qui occupe une place si distingué dans notre histoire.

Entre Granvelle et le chancelier apparaît la noble figure du comte d'Égmond, de l'immortel vainqueur de Gravelines et de St. Quentin, de celui qui devait le premier sceller de son sang l'indépendance de la Belgique et laisser sa tête sur l'échafaud, en récompense des services rendus à Philippe II. Non loin de lui, ce jeune chevalier, aux moustaches retroussées et portant un juste au corps blanc, c'est Philippe de Montmorency,

comte Horn, qui sera plus tard le glorieux compagnon d'infortune d'Égmond. Il promène un œil soupçonneux sur un groupe d'Espagnols formant la suite de Philippe II, et parmi lesquels se trouve le confesseur de celui qui dans ce jour mémorable, devient le souverain des Pays-Bas : c'est ce jeune dominicain au teint pâle, placé derrière Granvelle, et qui tient le regard baissé. Un peu plus loin et au-dessus de lui, dans cet autre chevalier en pourpoint vert, et qui porte aussi au cou les insignes de la Toison d'Or, nous croyons reconnaître Philippe de Croy, duc d'Arschot. Dans ce même groupe apparaissent encore, au milieu des évêques, des abbés mitrés et des divers religieux, les figures de Philippe de Lalain, comte de Hoogstraete, de Jean de Lannoy, seigneur de Molembais, de Jean de Ligne, comte d'AreMBERG, seigneur de Brabançon, Sevenberghe, Mierewaert, etc. du marquis Jean de Berghes, de Charles de Brimeu, comte de Meghem et plusieurs autres seigneurs Belges des plus distingués.

Dans le coin, la barette sur la tête, vêtu de sa longue robe rouge et appuyant la main sur l'épaule d'un jeune page, on remarque le légat du Pape, qui, d'après LÉTI, avait voulu être témoin oculaire de l'abdication du plus grand prince de son époque. A genoux à côté de lui, et sur le premier plan, un Dominicain tient contre sa poitrine le livre des saints évangiles, sur lequel l'assemblée des États va jurer fidélité au nouveau souverain.

Dans cette page magnifique, l'une des plus remarquables qui aient paru en Belgique depuis la mort de Rubens, M. L. Gallait s'est montré non seulement peintre de premier ordre, mais encore grand historien et grand poète. Aussi n'avons-nous que des éloges à donner à la sagesse dramatique de cette vaste composition, à la fidélité scrupuleuse de chacun de ces caractères, de ces costumes et de ces portraits, à la sévérité de cet admirable dessin, à la vérité enfin et à l'illusion de la perspective; car ce n'est plus un tableau, c'est l'abdication même de Charles-Quint à laquelle, après environ trois siècles, nous assistons de nouveau. Le coloris de M. Gallait nous semble également digne des plus grands éloges: qui pourrait en effet refuser son admiration à cette étonnante production historique qui nous rappelle avec un rare bonheur le magique pinceau de Rubens, de Van Dyck, de Rembrandt, de Paul Veronèse, de Murillo et de Vélasquez et qui cependant est toujours resté original?

---

